

MAÎTRISER LA NOMENCLATURE EN CABINET DENTAIRE

DURÉE :
7H

Document mis à jour en janvier 2024

E-LEARNING

NUMÉRO D'ACTION :
AD16

PRIX :
140€

POSSIBILITÉ DE FINANCEMENT OPCO

INTERVENANTE

CHRISTINE LAFFITTE,
ASSISTANTE DENTAIRE

PUBLIC CIBLÉ

ASSISTANT.ES DENTAIRES

> RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Parmi les nombreuses tâches qui reviennent aux assistants dentaires, la partie administrative prend de plus en plus de place.

Parmi toutes ces tâches, celle de la **gestion des cotations et de la télétransmission** n'est pas la plus simple. La Classification Commune des Actes Médicaux (CCAM) est très complexe et il est difficile de s'y retrouver, d'autant plus qu'elle est en constante évolution.

Cette formation permettra d'actualiser ses connaissances sur le fonctionnement général du système social français, pour approfondir ensuite la Classification Commune des Actes Médicaux (CCAM) et la Nomenclature Générale des Actes Professionnels (NGAP).

Les **cotations, les codes modificateurs, les majorations, les examens de préventions** mais aussi **les feuilles de soins, les télétransmissions et les devis prothétiques** seront abordés au cours de cette formation.

> OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Connaître décrire le système social français.

Maîtriser la Classification Commune des Actes Médicaux (CCAM) et la Nomenclature Générale des Actes Professionnels (NGAP).

Connaître les différents codes et les majorations.

Maîtriser les actes.

Connaître la prévention.

S'approprier la télétransmission et la relation avec les caisses.

Maîtriser les devis prothétiques.

> DÉROULÉ DU PARCOURS DE FORMATION

MODULE 01 LE SYSTÈME SOCIAL FRANÇAIS

Être capable de décrire le système social français.
Être capable d'expliquer le fonctionnement de la sécurité sociale.
Être capable d'expliquer les différentes caisses.

MODULE 02 LA CCAM ET LA NGAP

Être capable de décrire la Classification Commune des Actes Médicaux (CCAM) et d'en connaître le fonctionnement.
Être capable de différencier la Classification Commune des Actes Médicaux (CCAM) et la Nomenclature Générale des Actes Professionnels (NGAP).
Être capable d'expliquer la codification des actes médicaux.

MODULE 03 LES CODES ET LES MAJORATIONS

Être capable de décrire les différents codes modificateurs.
Être capable d'expliquer et d'utiliser à bon escient les majorations.
Être capable d'utiliser les codes modificateurs à bon escient.

MODULE 04 LES ACTES

Être capable d'identifier les actes de soins dentaires.
Être capable d'utiliser les différentes cotations d'acte.
Être capable d'utiliser le schéma dentaire.

MODULE 05 LA PRÉVENTION

Être capable de décrire les actes de prévention et de les coter.
Être capable de décrire les différentes procédures d'utilisation des actes de prévention.
Être capable d'identifier les publics concernés par les actes de prévention.

MODULE 06 LA TÉLÉTRANSMISSION ET LA RELATION AVEC LES CAISSES

Être capable de décrire le process de la télétransmission.
Être capable de maîtriser les différents degrés de sécurité des télétransmission.
Être capable de vérifier les droits des patients.

MODULE 07 LES DEVIS PROTHÉTIQUES

Être capable d'éditer un devis de prothèse dentaire
Être capable de décrire la législation en lien avec les devis

PRÉREQUIS

Être assistant.e dentaire, aide dentaire ou secrétaire médicale.

En amont de l'inscription, les prérequis seront vérifiés par e-mail et/ou par téléphone.

ACCESSIBILITÉ

La formation sera accessible dès réception d'un mail envoyé par nos soins contenant l'accès à la plateforme en ligne.

MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS

Les inscriptions se font auprès de notre organisme de formation.

Elles sont possibles jusqu'au jour effectif de démarrage de session, sous réserve du nombre de places disponibles.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES MOBILISÉES

Pour la formation en e-learning, une plateforme digitale sécurisée accessible 24/7.

Fiches de cours téléchargeables à partir de la plateforme e-learning.

Méthodes pédagogiques expositive et active.

Alternance d'apports théoriques et pratiques.

Utilisation de nombreux exercices auto-corrigés.

Contact avec le formateur via un chat, tout au long du parcours.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Evaluations formatives tout au long de la formation.

Evaluation sommative en fin de formation sur la base d'un questionnaire initial et d'un questionnaire final permettant d'identifier les acquis.

Questionnaire de satisfaction en fin de formation.

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de réalisation en fin de formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour les candidats dont la situation le nécessite, la responsable pédagogique est disponible pour envisager les possibilités d'aménagement de la formation à travers un projet personnalisé de formation.

CONTACT RÉFÉRENTE HANDICAP - Aurélie FANINOZ

04 91 26 27 09

contact@freeforma.fr

FREEFORMA

Organisme de formation pour les professionnels de santé.

04 91 22 51 47

contact@freeforma.fr

Bureau administratif : 375 rue Paradis,
13008 Marseille

SIREN : 849469325

Numéro d'enregistrement DREETS : 93131785413

Ce numéro ne vaut pas agrément.